

| 22 juin 2020 | 29 juin 2020 | 4 juillet 2020 | 6 juillet 2020 => Réouverture | 10 juillet 2020 | 7 septembre 2020 => Retour à la normale |
|---|---|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> -Animations en groupe de 12 personnes maximum du même étage, du même service. -Pas de port de masques pour les résidents de la même unité. -Activités de rééducation en petits groupes au sein des unités. -Visites sans rendez-vous, de 13h30 à 18h00 7jours/7, en chambres maxi 2 personnes ou à l'extérieur enceinte EHPAD avec 2 entrées. Signature du registre d'entrée. -Reprise des admissions (test Covid à J-48h) -Arrêt de la huitaine après une consultation et/ou une hospitalisation. -Maintien des rdv famille « Skype » | <ul style="list-style-type: none"> -Réouverture des passerelles entre secteurs -Animations en groupe de 15 résidents quel que soit le secteur avec port de masque obligatoire. -Activités de rééducation dans les secteurs pour les résidents en groupe de 12 personnes max. Utilisation de matériel commun. | <ul style="list-style-type: none"> -Sorties extérieures hors enceinte de l'EHPAD autorisées. -Port du masque obligatoire pour les résidents à l'extérieur -Ouverture de l'Accueil de jour pour 6 personnes max/jour (dès le 2/07/20) | <ul style="list-style-type: none"> -Visites libres de 13h30 à 18h00 du lundi au dimanche. Ouverture de toutes les entrées des bâtiments. Arrêt du registre d'entrée. -Rendez-vous Skype proposés sur une matinée par semaine -Reprise des cérémonies religieuses à la chapelle | <ul style="list-style-type: none"> -Vacances et week-ends en famille avec au retour une surveillance clinique. | <ul style="list-style-type: none"> -Ouverture du PASA -Ouverture du pole locomoteur -Reprise des activités avec les bénévoles -Ouverture des réservations pour les repas familles au sein de l'établissement -Visites libres sans horaires |

Respect des GESTES BARRIERES OBLIGATOIRE =

- Port du **MASQUE** chirurgical pour tous les **PROFESSIONNELS** et **VISITEURS**
- Hygiène des mains
- Distanciation d'**1 mètre**



Toutes ces étapes sont indicatives et seront adaptées à la situation épidémiologique locale.

Créé le 19/06/20, modifié le 24/06/20